

■ **Comtec SA**, à La Chaux-de-Fonds, CH-645-1002465-9, fabrication de composants horlogers, etc. (FOSC du 11.04.2005, p. 10). Par jugement du 21.03.2006, le Tribunal cantonal a homologué le concordat présenté par la société à ses créanciers. Par conséquent la raison sociale de la société devient: **Comtec SA en liquidation concordataire**. Liquidateur: Burkhalter Daniel, de Seeberg, à La Neuveville, avec signature individuelle. Colard André et Saenger Olivier J., membres du conseil d'administration, n'exercent plus la signature sociale.

Journal no 1210 du 03.05.2006
(03366852 / CH-645.1.002.465-9)